

7 mars 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration à la presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la détermination française à faire respecter les principes de solidarité financière lors des négociations sur la politique agricole commune, Paris le 7 mars 1999.

Je suis heureux de visiter un superbe Salon qui fait honneur à l'agriculture française et à la France.

A un moment où, chacun le sait, les négociations importantes ont lieu sur le plan européen qui conditionneront l'avenir de notre agriculture et qui, ne l'oublions pas, représente environ 20 % de l'emploi dans notre pays, c'est une ressource d'exploitation considérable, considérable pour notre économie, pour le secteur moderne.

C'est la raison pour laquelle nous voulons d'abord que les principes, notamment, les principes de solidarité financière qui sont ceux de la politique agricole commune, soient respectés. D'où notre refus de toute technique de cofinancement qui conduirait, inévitablement, à terme rapide, peut-être, à la suppression de la PAC. D'où, aussi, notre volonté de défendre le modèle européen qui est un modèle fondé sur des exploitations familiales mais des entreprises où les entrepreneurs doivent gagner leur vie par leur travail et le prix de leurs produits et à partir d'une agriculture française qui doit rester l'une des premières agricultures exportatrices du monde.

A partir de là, il y a, naturellement, des problèmes techniques à régler. Nos partenaires - certains de nos partenaires - et la Commission nous ont fait des propositions qui ne sont pas acceptables pour la France. Qu'il s'agisse de la diminution des prix : nous ne pouvons l'accepter telle qu'elle est proposée, notamment, pour ce qui concerne la viande bovine £ qu'il s'agisse d'une réforme à la fois inutile et douteuse pour ce qui concerne le lait, en effet, nous ne sommes pas disposés à l'accepter telle qu'elle est proposée.

Qu'il s'agisse de la défense de l'élevage extensif qui, pour nous, est très important mais qui correspond surtout à une certaine idée de l'agriculture de demain pour l'ensemble de l'Europe et pas seulement pour la France, une agriculture plus proche des préoccupations de l'environnement, de l'aménagement du territoire.

Qu'il s'agisse également du respect des intérêts des productions oléagineuses et d'un certain nombre d'autres problèmes que nous devons résoudre de façon positive.

La France, dans cette affaire, est déterminée. Nous sommes tout à fait aptes à comprendre les préoccupations de nos partenaires. Nous sommes tout prêts à apporter notre contribution pour un accord global dans la mesure où chacun des quatorze autres pays de l'Union fera aussi un effort dans ce sens. Nous avons d'ailleurs suggéré des solutions.

Nous serons extrêmement vigilants car l'affaire est loin d'être réglée, mais les paysans français peuvent être assurés de la détermination, de ma détermination, de celle du Gouvernement à défendre leurs intérêts légitimes qui sont d'ailleurs les intérêts de la France.